

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 18 OCTOBRE 2016 : DELIBERATION N° 140

Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées

Affaire suivie par **Claudine LATOUCHE**

☎: 03.27.53.75.32

Réf.: **CL / JR / I TOUBEAUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 10 OCTOBRE 2016

L'an deux mille SEIZE, le DIX-HUIT OCTOBRE à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - N.REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - A.NEZZARI - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCIOLO - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - J.WASTERLAIN - F.TRINCARETTO - J-Y.HERBEUVAL - M-P.ROPITAL - F. FEKIH - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY

EXCUSE(S) AYANT DONNE POUVOIR :

Christian DEMUYNCK (à Nicolas LEBLANC)

Jocelyne MICHAUX (à Marie-Charles LALY)

Corine DEMOUSTIER (à Arnaud DECAGNY)

Naëlle TAJDIRT (à Jean-Pierre COULON)

Francis TRINCARETTO (à Nathalie MONTFORT)

EXCUSE(E)S :

Corinne DEROO (en retard - arrivée à partir de la question n° 3)

Xavier DUBOIS

Louis-Armand DE BEJARRY

ABSENT(E)S :

Justine WASTERLAIN

Abdelhakim NEZZARI

Jean-Yves HERBEUVAL

Maryse GABET

A partir de la question n° 3 :

Marie-Pierre ROPITAL / Christophe DI POMPEO / Sylvie ZATAR / Nathalie MONTFORT / Fatiha FEKIH

SECRETAIRE DE SEANCE : Frédéric LEFEBVRE

OBJET N° 7 : Remplacement d'un Conseiller Municipal démissionnaire au sein du Conseil d'Ecole Jean de la Fontaine

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles :

- L.2121-4 relatif à la démission d'un membre du Conseil Municipal,
- L.2121-21 relatif aux modalités de vote pour les nominations ;
- L.2121-33 relatif à la désignation des membres au sein d'organismes extérieurs;
- L.2122-15 relatif à la démission d'un Adjoint au maire,

Vu le Code de l'Education, notamment son article D.411-1, relatif à la composition des Conseils d'Ecoles ;

Vu la délibération n°12 en date du 18 avril 2014 portant désignation des représentants du Conseil Municipal au sein des Conseils d'Ecoles maternelles et élémentaires de Maubeuge,

Vu le courrier de Monsieur Mehdi GAMRA en date du 04 juillet 2016 notifié à la Ville le 18, informant de sa volonté de démissionner de ses fonctions de Conseiller Municipal de Maubeuge et par la même d'Adjoint au Maire,

Vu le courrier de la Sous-Préfecture d'Avesnes-sur-Helpe notifié à la Ville le 23 septembre, acceptant la démission de Monsieur GAMRA, en sa qualité de deuxième Adjoint au Maire de Maubeuge et de son mandat de conseiller municipal,

Vu le courrier de la Ville de Maubeuge daté du 23 septembre, notifié à Monsieur GAMRA et l'informant de l'acceptation de sa démission par le Préfet, sous pli recommandé avec accusé réception daté du 28 septembre,

Vu la signature apposée par Monsieur Mehdi GAMRA en date du 28 septembre 2016 sur le document intitulé « Acceptation d'une démission d'Adjoint au Maire »,

Considérant que Monsieur Mehdi GAMRA, par délibération n° 12 en date du 18 avril 2014, avait été désigné comme représentant au sein du Conseil d'Ecoles du groupe scolaire Jean de la Fontaine.

Que la démission prend effet à compter du jour où son acceptation par le Préfet est portée à la connaissance du démissionnaire

Qu'en l'espèce, la démission de Monsieur GAMRA ayant pris effet au 28 septembre 2016, celui-ci ne siège plus au sein dudit Conseil.

Qu'il est, par conséquent, nécessaire pour l'assemblée délibérante de désigner un nouveau conseiller municipal pour siéger au conseil d'école du groupe Scolaire Jean de la Fontaine.

Par ces motifs, il est proposé au Conseil Municipal :

- Désigner **Monsieur Naguib REFFAS** en remplacement de Monsieur Mehdi GAMRA au sein du Conseil d'Ecole du groupe scolaire Jean de la Fontaine.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **Désigne Monsieur Naguib REFFAS** en remplacement de Monsieur Mehdi GAMRA au sein du Conseil d'Ecole du groupe scolaire Jean de la Fontaine.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

**Pour le Maire de Maubeuge empêché,
Le Premier Adjoint,**



Jean-Pierre COULON



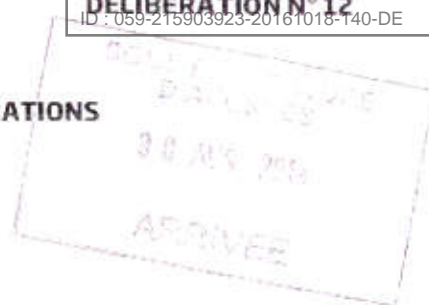
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées

Affaire suivie par Isabelle TOUBEAUX

☎ : 03.27.53.75.32

Réf : VSF / JR-IT



Direction Générale des Services :
DGA des Politiques Municipales :
DGA des Mairies générales :
DGST :
Service des Ressources Humaines :
Service des Marchés Publics :
Classeur 3 ^{ème} :
Services Extérieurs :

Date de la convocation : 11 avril 2014

L'an deux mille quatorze

Le dix-huit avril à 18 h 30

**Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie,
sur la convocation de et sous la présidence de**

Monsieur Arnaud DECAGNY - Maire de MAUBEUGE ;

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J.-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M.-C.MORETTI - M.-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCCILO - N.REFFAS - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - J.-Y.HERBEUVAL - R.PAUVROS - C.SAVAUX - M.-P.ROPITAL - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L.-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir :

EXCUSES : -

ABSENTS : -

Secrétaire de séance : Naëlle TAJDIRT

OBJET N° 10 : Désignation des élus au sein des Conseils d'écoles maternelles et élémentaires de MAUBEUGE

En vertu du Code de l'Education (Art. D411-1), sont membres du conseil d'école, le Maire ou son représentant (désigné par arrêté) et un conseiller municipal désigné par le conseil municipal.

Considérant le renouvellement de l'Assemblée communale, il convient de désigner les représentants aux conseils d'écoles maternelles et élémentaires de MAUBEUGE

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- **désigner** les représentants suivant le tableau ci-dessous:

Écoles maternelles	
Armand De Joyeuse	LOCOCCILO Stéphanie
Jean Mabuse	DANNEELS Marc
Faubourg de Mons	SERHANI Samia
Léonard de Vinci	DEMOUSTIER Corine
Faubourg St Quentin	CAMBRELENG Guy
Marronniers	ZUMSTEIN Yves
Blanche neige	LALY Marie-Charles
Anne Frank	NEZZARI Abdelhakim
Jardins du tilleul	TAJDIRT Naëlle
Elise Dussart	NESEN Pascal
Alphonse Daudet	MATAGNE Pascaline
Notre Dame de Grâce	MICHAUX Jocelyne
Notre Dame du tilleul	DEJARDIN Denis

Écoles élémentaires	
Armand De Joyeuse	PIEGAY André
Jean Mabuse	CORDIER Sophie
Faubourg de Mons	GOMES Nathalie
Pont allant	MORIAME Bernadette
Pierre Corneille	LEFEBVRE Frédéric
Lamartine	PILATO Robert
Claude Debussy	MORETTI Marie-Christine
Jules Ferry	LEBLANC Nicolas
Marie-Louise Piotte	GRAS Michèle
Georges Brassens	GRAS Michèle
Marcel Pagnol	PAQUE Jeannine
Notre Dame de Grâce	DEROO Corinne
Notre Dame du tilleul	REFFAS Naguib

Groupes scolaires

Jean de La Fontaine

GAMRA Mehdi

Andersen - Victor Hugo

COULON Jean-Claude

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, avec :

Vote :


- **29 votes pour**
- **10 Abstentions (8 Groupe Maubeuge Toujours + 2 Groupe Maubeuge Bleu Marine)**
- **Désigne** les représentants repris ci-dessus aux conseils d'écoles maternelles et élémentaires de Maubeuge.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,



Le Maire,


Arnaud DECAGNY ↗